

Énergie - Environnement

Biodiversité : comment les chasseurs détournent à leur profit des millions de subventions

Censé protéger la biodiversité, le budget de l'éco-contribution confié à la Fédération nationale des chasseurs (FNC) sert surtout les intérêts de ces derniers. C'est ce que révèle la liste détaillée des projets consultée par l'Informé.



Aline Robert

Publié : 23/05/2023 à 16:40



ANTOINE LORGNIER / Only France via AFP

Parcourir la montagne avec un chien de chasse, développer une appli sur les jours de chasse ou ramasser des déchets... Que peuvent avoir en commun ces activités ? Pas grand-chose a priori. Si ce n'est leur source de financement : le fonds biodiversité des chasseurs. L'Informé a mis la main sur la description détaillée des 576 projets financés depuis que cette ressource existe. Créé en 2019, le dispositif de l'éco-contribution prévoit que la Fédération nationale des chasseurs prélève 5 euros sur chaque permis et les investisse dans « *des actions concourant directement à la protection de la biodiversité* ». L'État abonde ce fonds de 10 euros par permis, le magot atteint 15 millions d'euros par an. Et dans les faits, la plupart des projets présentés par la FNC sont validés par l'Office français de la biodiversité censé les contrôler.

Mais ces millions atteignent-ils vraiment leur cible ? Beaucoup en doutent. « *Il n'y a aucune rigueur et les chasseurs utilisent l'éco-contribution pour suivre leur gibier, pas la biodiversité* » regrette Yves Verilhac, ancien directeur général de la Ligue Pour les Oiseaux. « *Les projets sont tellement creux qu'on se demande si on ne distribue pas de l'argent aux chasseurs sans rien derrière* » s'interroge aussi un membre de l'OFB. Selon nos informations, les dérives sont telles que la Cour des comptes se penche actuellement sur le sujet. Un rapport sur les comptes des chasseurs est prévu pour juillet prochain.

Des projets très orientés sur le gibier

Depuis la création du fonds, les chasseurs ont présenté de nombreux dossiers ciblant le gibier, c'est-à-dire leurs proies. Or par définition, les espèces ouvertes à cette pratique ne sont pas en danger. Les étudier permet en revanche aux tireurs du dimanche d'identifier les habitudes des animaux qu'ils visent. En Savoie, la fédération a obtenu 10 700 euros pour envoyer des chiens d'arrêt, soit des chiens formés à la chasse, traquer le petit gibier de montagne, dont les perdrix bartavelles, les lagopèdes alpins et les tétras-lyres. Officiellement pour les recenser hors période de chasse. Sauf que la présence des canidés est dangereuse car de nature à effrayer les oiseaux pendant qu'ils nichent.

Dans la même veine, en 2019, la fédération aveyronnaise de la chasse a décroché 39 000 euros pour diversifier l'alimentation de ses proies. « *Les cultures à gibier réalisées par nos chasseurs sont trop souvent monospécifiques, à base de maïs ou d'une à deux variétés de céréales* » précisait le descriptif, avant de détailler le besoin de tester d'autres semences.

Plus récemment, les chasseurs ont multiplié les projets proposant un suivi des Indicateurs de Changement Écologique (ICE). Il s'agit d'une méthode permettant d'analyser le nombre d'individus, de sangliers ou de chevreuils par exemple, et de son impact sur son environnement. Pour l'année 2022-2023, plusieurs fédérations de chasses ont obtenu l'étude des « *grands ongulés* » : chevreuils, cerfs ou sangliers. Des espèces plutôt abondantes et absolument pas menacées. Interrogée par l'Informé sur la logique de ces initiatives ciblant le gibier plutôt que la biodiversité, la Fédération nationale des chasseurs reste droite dans ses bottes. « *Ces projets répondent parfaitement aux objectifs de l'éco-contribution. Ils sont d'ailleurs validés par l'OFB. En effet, les espèces chassables, font comme les autres espèces partie de la faune sauvage et de la biodiversité* ».

Les chasseurs se mélangent les espèces : la preuve en images

La Fédération National des Chasseurs parle abondamment de biodiversité sur son site. Notamment au sein de la rubrique « *connaissances des espèces* ». Mais les chasseurs se mélangent les pinceaux notamment quand il s'agit des oiseaux. En effet, les espèces présentées en photo ne sont pas toujours les bonnes ! Un héron pourpré est introduit en tant que héron cendré, le faucon crécerelle est en fait un faucon pèlerin, le hibou moyen duc est en fait un hibou des marais, et le harle s'avère être un garrot à œil d'or... Quant au vison d'Europe, en voie de disparition, il est illustré par un vison d'Amérique - une espèce envahissante.

Sur leur site, les chasseurs n'hésitent pas non plus à dénoncer la présence d'espèces pourtant protégées et déjà en voie de disparition. Ainsi, les cormorans sont accusés de « *manger du poisson au grand dam des pêcheurs* ». Mais les chasseurs se rassurent en précisant que ces animaux protégés mais voraces peuvent faire, comme les lynx, l'objet de « *mesures de régulation* ».

Des opérations de nettoyage sans effet sur la biodiversité

Le nettoyage occupe aussi une large place dans les projets présentés par les chasseurs. Dans les Deux-Sèvres, en Moselle ou comme le rapporte l'Est Républicain, à la Chapelle-sous-Chaux dans le Territoire de Belfort, les chasseurs ont proposé des opérations se chiffrant en dizaines de milliers d'euros pour inviter les populations à récolter des déchets, tout en distribuant aux participants des « *goodies* » labellisés chasse. Or l'impact de ces actions sur la biodiversité n'est pas direct : les déchets pénalisent l'environnement et les paysages, mais n'ont pas d'impact direct sur la faune et la flore à l'exception du plastique dans les océans. Et « *les montants demandés sont beaucoup trop élevés ! s'agace Yves Verilhac. 42 000 euros en Moselle pour faire ce que les ONG font gratuitement* ». Auprès de l'Informé, la FNC répond que « *les opérations de ramassage des déchets ciblent généralement des espaces avec une plus-value biodiversité. Notre opération "j'aime la nature propre" décline ces enjeux de biodiversité sur les zones humides mais aussi sur les espaces terrestres* ».

Des initiatives hors sujet

La liste des projets soumise à l'OFB relève souvent de l'inventaire à la Prévert. Quel impact sur la biodiversité peut bien avoir par exemple la restauration de bâtiments appartenant aux chasseurs comme à Sallard en Allier (50 000 euros). Idem pour l'application LandShare qui renseigne les jours de chasse en Isère (12 532 euros) ou pour l'option « *chasse* » au Bac en Dordogne (27 000 euros).

Constatant les dérives, l'OFB a bien tenté de rectifier le tir. La convention signée avec la fédération nationale des chasseurs a donc été modifiée. Objectif : « *resserrer le champ des projets soutenus* » soulignait le conseil d'administration de l'OFB le 30 novembre 2021. Mais les changements sont loin d'être flagrants. En octobre 2022, les membres de la

« *Commission des interventions* », une structure de l'OFB qui étudie les projets financés, s'est encore interrogée sur la pertinence d'accepter le comptage des espèces et le nettoyage de la nature dans le cadre du fonds biodiversité. Fin 2022, cette même commission des interventions a demandé à propos de l'éco-contribution « *que des bilans soient transmis, ce qui semblerait normal au regard des montants transmis* ». Elle les attend toujours.

L'OFB, une agence écartelée entre chasseurs et chercheurs

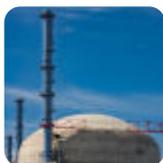
Les doutes sur la pertinence des financements accordés aux chasseurs s'inscrivent dans une période compliquée pour l'Office français de la biodiversité. Issue de la fusion en 2019 entre l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, dirigé par les chasseurs et l'Agence Française de la Biodiversité qui rassemblait chercheurs et ingénieurs, l'organisme est écartelé entre des cultures et des missions contradictoires. « *On demande à la police de l'environnement de passer beaucoup de temps à contrôler les chasseurs, leurs permis, leurs armes etc. Ce qui fait perdre des journées de travail qui seraient plus utiles si elles étaient vraiment consacrées à contrôler les cours d'eau ou les pesticides* » avance un salarié. Symptôme de ce malaise, l'OFB n'a plus de tête, son ancien directeur général Pierre Dubreuil étant parti diriger le Domaine nationale de Chambord en début d'année. Et Charlotte Crépon, la directrice de la police de l'environnement, qui gère le gros des effectifs, partira fin juin. La candidature à la tête de l'OFB d'Olivier Thibault, qui fut directeur général de l'ONCFS et chasseur à ses heures, comme son prédécesseur, fait craindre que l'agence continue de faire passer les intérêts de la chasse avant ceux de la biodiversité.

Biodiversité

A LA UNE



Le banquier Cyril Benoit cède sa boutique M & A à Cfi International



NucAdvisor et Accuracy choisis pour éplucher les coûts du nouveau nucléaire



Copie privée : les ordinateurs pourraient être à leur tour taxés



Trois fonds d'investissement courtisent le conseil en ingénierie Neo2

DANS LA MÊME RUBRIQUE



Le plan de bataille d'EDF pour lancer les centrales nucléaires EPR 2



Des pylônes électriques menaceraient de s'écrouler près de Paris



« Les gens qui ont peur, ça sent mauvais » : les pratiques sociales coupables du propriétaire de Konbini



RTE mis en cause après la mort d'espèces protégées



Groupama condamné pour avoir mis un lanceur d'alerte à la porte



Groupe Atlantic prépare une refonte historique de son actionnariat



EDF a constitué l'équipe qui pilotera Nuward, sa filiale de mini-centrales nucléaires



Le joli cadeau du gouvernement à BlaBlaCar... et à ses concurrents



EDF : Luc Rémont a désigné celle qui pilotera sa feuille de route

VOIR TOUT

[Mentions légales](#)

[Charte du Titre](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Gestion des cookies](#)

[Conditions générales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)